



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### Avis public Règlement numéro 369-16-01

**A TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ  
PAR LE SOUSSIGNÉ:**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que le règlement numéro 369-16-01 visant à modifier certaines dispositions et exigences réglementaires concernant la construction a été adopté lors de l'assemblée du 22 mars 2016 et mis en vigueur le 25 avril 2016.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, le 2 juin 2016.

Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière adjointe

=====

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 2 juin 2016.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 2 juin 2016.

Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière adjointe